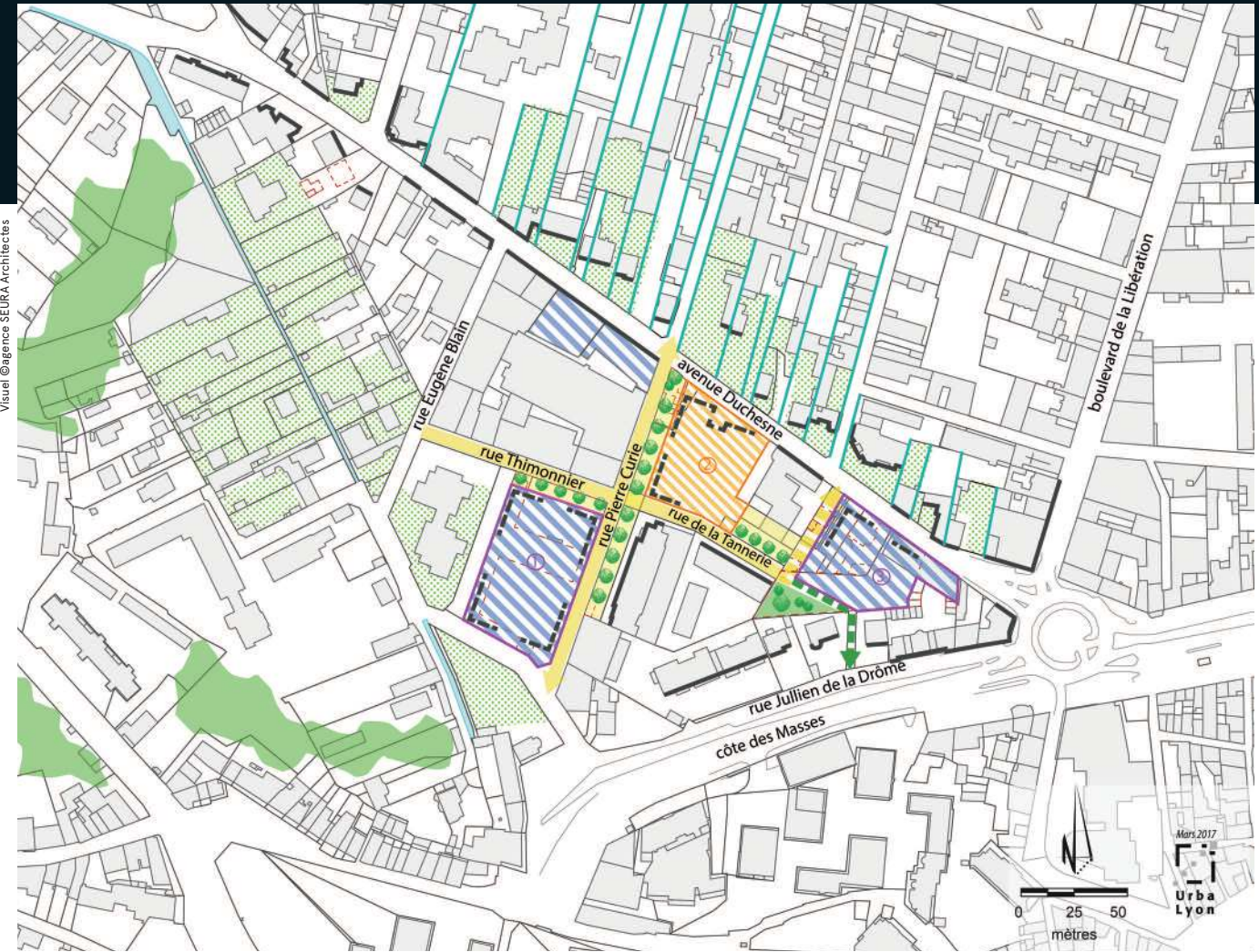




- Site public «INVEST»
- Terrain mutable public
- Terrain mutable privé
- Front bâti structurant à créer
- Espace public stationné et végétalisé à créer
- Prolongement de la rue de la Tannerie vers l'avenue Duchesne
- Liaison «mode actif» à créer
- Ambiance végétale des jardins privés
- Vallon boisé

Orientations urbaines pour les nouveaux îlots urbains des Tanneries

Cet îlot présente de grandes emprises mutables qui peuvent, grâce à une composition rigoureuse, façonner un quartier résidentiel très prisé, à quelques minutes du centre-ville. L'agence d'urbanisme a esquissé une vision à long terme avec 3 grands lots porteurs de droits à construire. Au total, emprises publiques et privées confondues, près de 150 logements pourront voir le jour.

- 1/ Bouclage de la nouvelle rue de la Tannerie sur l'avenue Duchesne
- 2/ Aménagement de la rue Pierre-Curie en une large voie résidentielle stationnée et plantée de 16 mètres
- 3/ Création d'une centaine de places de stationnement sur les rues Pierre-Curie, Thimonnier et de la Tannerie
- 4/ Construction de petits collectifs orientés perpendiculairement à l'avenue Duchesne et en retrait par rapport à cette dernière
- 5/ Mise en valeur de la liaison piétonnière vers la rue Julien-de-la-Drôme

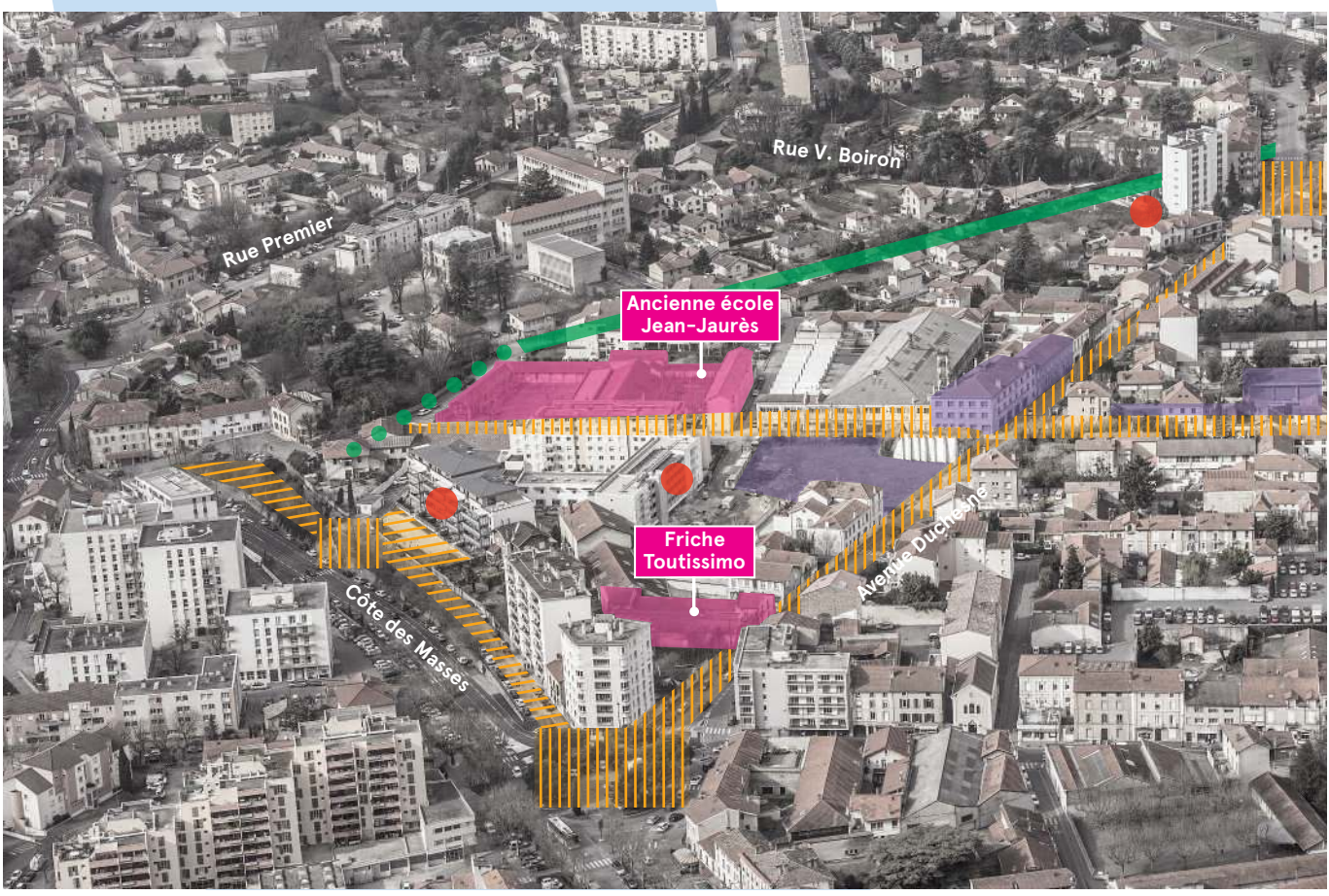
Opportunités

La commune souhaite favoriser l'accueil de projets de logements sur les lots 1 et 3.

Lot 1 : potentiel de 70 logements. Cette ancienne école accueille plusieurs associations, qui devront être au préalable relogées.

Lot 3 : potentiel de deux petits immeubles d'environ 15 logements chacun. L'EPORA a acquis pour le compte de la commune plusieurs terrains et effectuera la démolition des ateliers abandonnés en 2017 ; il reste un terrain à acquérir.

LE QUARTIER DUCHESNE, UN QUARTIER À VIVRE



- Opportunités foncières INVEST
- Trame verte
- Espace public à requalifier
- Opérations immobilières récentes ou en cours
- Autres sites mutables

Présentation du quartier

Délimité par la voie ferrée au nord, le boulevard de la Libération à l'est et la côte des Masses au sud, le quartier Duchesne se situe à proximité de tous les commerces et équipements du centre-ville dont la gare multimodale, à 5 minutes à pied. Il jouit en même temps de la tranquillité d'un secteur résidentiel.

La diversité des ambiances et l'héritage architectural de son passé industriel lui confèrent un charme certain. Le quartier offre ainsi plusieurs belvédères, une promenade bucolique le long du canal de la Martinette, de belles perspectives sur le Vercors, des rues animées par des jardins, d'autres par des maisons de ville. Le quartier Duchesne fait ainsi partie du site patrimonial remarquable du centre-ville de Romans-sur-Isère.

Sur les terrains libérés progressivement par l'industrie, de nombreuses résidences se sont construites ces trente dernières années avec une inégale qualité architecturale et urbaine. Parallèlement, le stationnement et la circulation ont envahi les rues, laissant peu de place aux vélos et aux piétons.

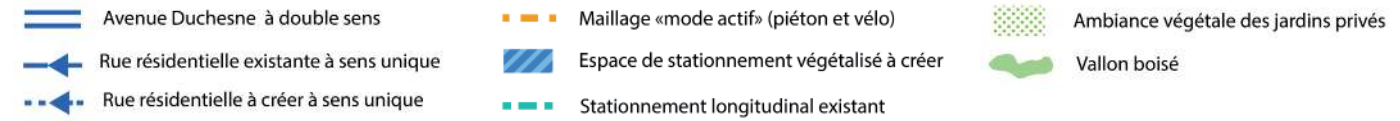
La Ville de Romans-sur-Isère souhaite aujourd'hui affirmer la qualité résidentielle du quartier Duchesne en valorisant son paysage, en rééquilibrant les usages de l'espace public au profit des modes actifs -la marche à pied et le vélo - et en promouvant une architecture bien intégrée.

A cette fin, la Ville de Romans-sur-Isère a confié à l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise une étude de cadrage urbain et paysager.



Jouxant le quartier Duchesne, le centre-ville de Romans-sur-Isère va gagner en attractivité grâce, notamment, à l'embellissement de ses espaces publics (élargissement des trottoirs de la place Jean-Jaurès, réaménagement du champ-de-Mars, reconfiguration du stationnement). Au sud du quartier, le vallon de la Presle va devenir un pôle culturel et récréatif de premier plan. La cité de la Musique renforcera son rayonnement au travers du projet de la Cité des talents, le parc Saint-Romain sera rendu plus accessible et agréable, la Savasse sera découverte et ses berges aménagées. Le quartier Duchesne sera ainsi au centre de puissantes dynamiques de requalification.

Plusieurs opérations immobilières récentes ou en cours traduisent l'attractivité du quartier, dont deux opérations en accession sociale menées par IVR (32 logements) et SDH (24 logements) et deux opérations en locatif social de DAH mixant habitat collectif et individuel de 17 et 30 logements.



Il s'agit de proposer un quartier agréable à vivre et à traverser pour tous les modes de déplacement. La proximité avec le centre-ville nécessite de conserver une offre de stationnement significative.

- pacifier la circulation en aménageant la rue en zone 30
- élargir les trottoirs par le report du stationnement sur les rues latérales
- prolonger l'ambiance végétale au sud de l'avenue Duchesne, par la création d'espaces plantés devant les nouvelles constructions
- construire des petits immeubles collectifs dont l'implantation et le gabarit, respectent les caractéristiques morphologiques et l'identité patrimoniale du quartier

- requalifier le canal et ses abords
- végétaliser les nouvelles rues avec la plantation d'arbres de haute tige
- garantir les perspectives visuelles sur les cœurs d'îlot, plantés en pleine terre

- dans les nouvelles constructions, exiger plus de places de stationnement que de logements, qui sont prioritairement réalisées en sous-sol,
- organiser le stationnement le long des nouvelles voies en proposant des emplacements perpendiculaires et paysagers.

- prolonger et compléter le maillage viaire au sud de la rue Duchesne
- mettre les nouvelles voies en sens unique et offrir aux piétons et vélo des cheminements confortables et sécurisés